

Initiative des professionnels de la recherche : Critères d'évaluation

Révisé en septembre 2020

Tous les critères sont notés sur une échelle de 0 à 10. Dix est le score le plus élevé qu'un projet peut obtenir pour un critère spécifique.

1.	<p>Un impact socio-économique potentiel (direct ou indirect) pour le N.-B. découlera des travaux proposés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce travail a-t-il un potentiel de retombées économiques? • Le potentiel de commercialisation pour ce projet est-il prévu pour maintenant ou pour plus tard? • Existe-t-il des retombées économiques indirectes potentielles, comme par exemple des changements au niveau des politiques ou des programmes gouvernementaux ou des ONG?
2.	<p>Le chercheur principal, ses collaborateurs et l'institution ont assuré le financement nécessaire à la réalisation du projet de recherche. Les sources de financement provenant d'autres sources que la FINB doivent être garanties pour toute la durée de la demande.</p>
3.	<p>La proposition présente l'information nécessaire afin d'être adéquatement évaluée. La proposition est bien rédigée, fluide, complète et toute l'information demandée est présente pour qu'une évaluation éclairée soit faite.</p>
4.	<p>Le chercheur principal et ses collaborateurs ont la capacité de réaliser le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les infrastructures et les équipements sont en place ou bien identifiés; et • Le personnel (à la fois directement au sein de l'équipe du CP et les collaborateurs impliqués) est en place ou bien identifié dans la demande et dispose des ressources (temps et capacité) pour réaliser le projet.
5.	<p>Expertise et compétences attendues du professionnel de la recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le chercheur principal a fourni une description détaillée de l'expertise et de l'expérience recherchées chez le professionnel de la recherche et l'alignement entre la description du poste et le programme de recherche semble satisfaisant. Ou, si le professionnel n'a pas encore été identifié, et le profil de ce candidat semble s'aligner de manière satisfaisante avec le programme de recherche.
6.	<p>La contribution du professionnel de la recherche est bien définie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le professionnel de la recherche entreprendra un travail qui est essentiel au projet et son implication et les étapes de son parcours sont bien définies. Le professionnel de la recherche aura l'occasion de se développer professionnellement grâce à l'apprentissage de nouvelles compétences comme l'exploitation d'équipements techniques, la formation de personnel hautement qualifié, le développement de

	procédés, la gestion d'un programme de recherche, des activités de développement des affaires, etc.
--	---